

Étude sur les représentations sociales du genre des personnes trans'

Thomas Prieur

► **To cite this version:**

Thomas Prieur. Étude sur les représentations sociales du genre des personnes trans'. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-02117207

HAL Id: dumas-02117207

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02117207>

Submitted on 2 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Étude sur les représentations sociales
du genre des personnes trans'

Prieur Thomas n°21705776
Master 1 RESPI

Sous la direction de Fraïssé Christèle
2017/2018

Je tiens à remercier pour ce mémoire Mme Fraïssé pour son encadrement et ses conseils, ainsi que ma chère et tendre Margot pour ses relectures et ses corrections mais aussi tou(te)s les anonymes qui ont participé à la partie exploratoire et à la partie expérimentale de cette étude.

Sommaire :

Introduction.....	p.4
I. Cadre théorique.....	p.4
1) Le modèle théorique des représentations sociales de Moscovici	p.4
2) Les représentations sociales des genres.....	p.5
3) De la transsexualité aux identités trans', un enjeu de société.....	p.8
II. Problématique.....	p.11
III. Méthodologie.....	p.14
1) La population de l'étude.....	p.14
2) Phase exploratoire.....	p.15
3) Phase quasi-expérimentale.....	p.17
4) Le pré-test.....	p.20
5) La passation.....	p.21
6) Description de l'échantillon.....	p.22
IV. Résultats et analyses.....	p.23
1) Vérification de l'effet des scénarii et de certaines variables sociologiques.....	p.24
2) Attribution de genre aux personnes trans'.....	p.26
3) Attitude vis-à-vis des personnes trans'.....	p.27
4) Constitution de l'androgynie.....	p.29
5) Représentation sociale de la transition.....	p.30
V. Synthèse et discussion.....	p.31
1) Synthèse des les résultats.....	p.31
2) Discussion.....	p.35
3) Conclusion.....	p.35
Bibliographie.....	p.37
Annexes.....	p.40

Introduction :

Les personnes trans' suscitent de nombreuses questions au sein de la médecine, de la justice et des milieux militants, que ce soit sur leur identité, leur santé psychologique, leur place dans la société ou encore leur sexe et leur genre. C'est à ce dernier champ de questionnement auquel nous allons nous intéresser, plus précisément celui du genre et ceci à partir de la théorie des représentations sociales proposée par Moscovici (1976).

Dans cette recherche, suite à une phase exploratoire, nous avons utilisé une méthode quasi-expérimentale consistant à présenter aux interrogé(e)s, sous différentes formes, des personnages procédant à une transition puis de mesurer, à l'aide d'une version abrégée de l'inventaire des rôles sexués, le genre que les interrogé(e)s attribuaient au personnage. De plus, nous avons cherché à connaître les étapes considérées comme étant "obligatoires" par la population interrogée pour qu'une transition soit réussie et si possible à partir de ces résultats établir une échelle de Guttman.

I- Cadre Théorique :

1) Le modèle théorique des représentations sociales de Moscovici :

Les représentations sociales *nous guident dans la façon de nommer et de définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et dans le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre* (Jodelet, 1989, p.32). Elles sont à la fois un contenu et un outil car elles nous permettent de définir un objet mais également de savoir comment l'utiliser et justifier cette utilisation, tout en nous permettant de définir et d'affirmer notre identité groupale (Abric, 2011).

Cette théorie fut mise au point par Moscovici lors de sa thèse de psychologie sociale dans les années 1950 (Moscovici, 1976). À ce moment-là, il cherchait à comprendre comment la théorie psychanalytique, fraîchement remise sur le devant de la scène en France, avait fait pour s'introduire dans la société et donc par quels mécanismes la population française de l'époque se l'était appropriée.

Ainsi, il cherche à expliquer comment une nouvelle théorie scientifique (ici la théorie scientifique psychanalytique), jusque-là inconnue dans un groupe, s'intègre aux objets déjà

existants du sens commun. Pour cela, l'objet nouveau va subir différentes transformations suivant deux mécanismes. Le premier est le mécanisme d'objectivation : il consiste à simplifier le nouvel objet pour qu'il soit plus facilement appréhendable par le groupe. Cette simplification se fait grâce à la suppression, l'ajout ou la transformation d'éléments de l'objet par rapport aux "connaissances scientifiques", selon les valeurs morales de la culture dans laquelle la représentation va s'inscrire. Ainsi, des éléments de l'objet considérés comme immoraux seront supprimés, tandis que d'autres éléments viendront s'y ajouter pour le rendre plus cohérent avec les valeurs morales de cette culture.

Le second mécanisme est celui de l'ancrage : il consiste à trouver des points communs entre le nouvel objet et des objets déjà existants dans le sens commun pour plus facilement l'y intégrer. Ce mécanisme permet de rendre l'objet utile pour le groupe se l'appropriant, lui permettant par la suite de s'en servir pour défendre ses différents intérêts.

Ces deux mécanismes sont interconnectés, le premier donne une signification au nouvel objet pour le rendre concret et le second lui donne une image pour qu'il soit plus intelligible, le tout pour faire en sorte que cette intégration soit en accord avec les valeurs du groupe s'appropriant ce nouvel objet et qu'il puisse s'en servir.

A partir de la théorie des représentations sociales de Moscovici (1976), nous cherchons à comprendre comment est pensé et construit le genre des personnes trans'. C'est pourquoi nous allons étudier la représentation sociale du genre des personnes trans'. Pour savoir quelles peuvent être les bases de cette représentation, nous allons nous intéresser à la représentation sociale du genre de façon plus générale.

2) Les représentations sociales des genres :

Pour étudier les représentations sociales du genre des personnes trans', nous devons d'abord connaître les représentations sociales des genres en général. Ainsi, dans l'étude de Poeschl (2003), nous apprenons que des travaux scientifiques, en psychologie et sociologie, ont cherché à mettre en évidence des différences entre les hommes et les femmes. Les premiers travaux de ce genre furent ceux de Terman et Miles (1936), après que Terman n'ait pas réussi à mettre en évidence dans ses travaux des différences d'intelligence entre les hommes et les femmes. Ils interrogèrent pendant vingt ans environ mille individus aux Etats-Unis pour déterminer quelles étaient les caractéristiques de la femme typique en opposition à celles de l'homme typique. Il en résulta que la femme typique se caractérise par une richesse

émotionnelle, une timidité, une docilité et une nature jalouse. Ses intérêts se portent sur les tâches domestiques et les relations qu'elle entretient avec les autres, tandis que l'homme typique s'intéresse à la mécanique, à la finance et aux éléments extérieurs au foyer. Ceci permit à Terman et Miles de créer un "test d'attitudes et d'intérêts" permettant de donner à l'individu un score de masculinité ou de féminité. Les scores obtenus restaient basés sur des rôles de genre traditionnels, en opposant bien souvent le rôle de l'ouvrier à celui de la ménagère. De plus, les scores en désaccord avec le sexe biologique de la personne pouvait entraîner une pathologisation de cette dernière en la diagnostiquant comme homosexuelle par exemple¹.

Cette considération pathologique se retrouve également dans les travaux de Strong (1943) et son "échelle de masculinité-féminité des intérêts vocationnels", qui, malgré avoir démontré une corrélation dans les attirances vocationnelles des hommes et des femmes ($r = .69$), maintient que l'intérêt pour une vocation stéréotypiquement destinée au sexe opposé est anormale.

Ensuite, les résultats des travaux de Parsons (1964) associent les hommes et les femmes à des rôles et des tempéraments spécifiques. Selon ces travaux, le rôle de l'homme est instrumental, dénué d'émotions et centré sur le problème, portant sur ses intérêts personnels et l'établissement de relations utiles. Il a un rôle agentique avec du contrôle et de la responsabilité, tandis que le rôle de la femme est expressif ; elle est sensible, compréhensive, flexible, attentive aux nécessités affectives de la famille, elle montre ses émotions et valorise les autres pour leurs qualités personnelles. Elle a un rôle collectif, la rendant influençable. Parsons et Bales (1964) étendent ces résultats à la vie privée, où les membres d'une famille doivent remplir ces rôles pour le bon fonctionnement de la famille.

Par ailleurs, les travaux de Bem (1974) sur l'androgynie psychologique l'ont conduit à l'élaboration d'une échelle mesurant le genre psychologique des individus à partir du présumé d'indépendance de la masculinité et de la féminité. Elle a ainsi mis en évidence deux nouvelles dimensions dans le genre qui sont l'androgynie et l'indifférence. En effet, son échelle, l'Inventaire des Rôles Sexués (BSRI, Bem, 1974) permet d'obtenir pour chaque répondant(e) à la fois un score de masculinité et un score de féminité. Ces deux scores, en les combinant, offrent la possibilité d'avoir plusieurs profils psychologiques. En plus des profils masculin ou féminin en fonction de la valeur des scores de féminité et de masculinité (élevé

¹ Dépathologisation de l'homosexualité comme maladie psychiatrique par l'OMS le 17 Mai 1990.

ou faible), il est possible d'avoir un profil indifférencié si les scores de féminité et de masculinité sont nuls (ou faibles), ainsi qu'un profil androgyne si les deux scores sont au contraire élevés et équivalents. Le profil de genre indifférencié signifie qu'ils ne possèdent pas de caractéristiques stéréotypiques de genre, tandis que le profil de score androgyne signifie qu'ils présentent des caractéristiques stéréotypiques des deux genres.

De ce fait, ces travaux nous invitent à considérer le genre comme pouvant avoir 4 formes différentes qui sont la féminité, la masculinité, l'androgynie et l'indifférenciation.

Ainsi, à travers ces différents travaux compilés par Poeschl (2003) et ceux de Bem (1974), nous avons pu voir quelles étaient les différentes conceptualisations du genre et les représentations sociales de la femme et de l'homme typiques, ainsi que leurs rôles. Ces représentations sociales s'appliquent aux rôles et aux intérêts vocationnels des individus, que ce soit dans la sphère privée ou publique. Comment ces représentations sociales des genres s'appliquent-elles aux personnes trans' ? Comment et dans quelles conditions s'appliquent-elles ?

Dans l'article de Fraïssé portant sur "l'homme enceint" (2012), nous avons une idée des réactions sur les forums français au sujet de la grossesse de Thomas Beatie outre-atlantique. Cette grossesse d'un homme trans' a suscité différents types de discours comme des discours essentialistes, majoritaires dans le corpus étudié, refusant de reconnaître son identité masculine car il a le désir de tomber enceint : *Pour une femme, l'envie est d'avoir un bébé, soit, mais avant tout de le porter, de le mettre au monde, ça c'est le rôle de la femme et c'est la nature de la femme de pouvoir enfanter tel que la vie nous a faites, pas celle d'un homme.* (727) ; des discours de questionnement pseudo-médical s'inquiétant pour la santé de l'enfant : *Pauvre gosse ! Avec le traitement hormonal qu'a subi la mère pour devenir un homme, la fille a dû naître avec des poils lui recouvrant tout le corps ! Imaginez, vous additionnez un homme pour l'insémination (taux de testostérone élevé) + une femme ayant pris un taux anormal de testostérone pour "devenir" un homme vous avez un enfant singe ! Qui prendra sûrement un traitement hormonal à l'adolescence pour enlever les poils qu'elle aura entre les seins.* (402) ; ou des discours d'acceptation de la possibilité d'un homme enceint, minoritaires dans le corpus étudié : *C'est juste un mari qui porte l'enfant à la place de sa femme, une grossesse qui se vit pleinement dans un couple.* (122) .

L'un des aspects intéressants du cas de T. Beatie est le fait que nous sommes dans une situation de *double transgression* (Fraïssé, 2012), dans le sens où il y a la transgression du

changement de sexe et celle d'un homme tombant enceint. Dans ce sens, nous pouvons nous demander si cette non reconnaissance par des internautes français du genre d'identification comme "vrai" genre de la personne trans' et la limitation aux organes génitaux pour le définir seraient toujours présentes dans le cas de la simple transgression, qui serait le changement de sexe ou l'identification à un genre différent de son genre de naissance.

De plus, dans les entretiens exploratoires (guide en annexe) que nous avons fait passer, nous avons pu constater qu'en effet cette "simple transgression" n'entraînait pas une non reconnaissance du genre d'identification comme le "vrai" genre de la personne et ce même sans qu'il y ait changement de sexe : *Pour moi, si on naît homme et qu'on s'identifie..., qu'on est transgenre quoi, qu'on s'identifie femme, on est une femme* ou *Bein, c'est une femme. Si lui, si lui se sent femme, 'fin elle se sent femme, c'est une femme*, (M1, 30).

Ainsi, à partir des représentations sociales des genres et les arguments servant à l'attribution et la justification du genre de la personne trans', que ce soit lors d'une "simple transgression" ou d'une "double transgression", nous pouvons nous demander : si les représentations sociales du genre des personnes trans' s'ancrent sur les représentations sociales des genres déjà existantes, quel sera le genre attribué à une personne trans' ; son genre assigné à la naissance ou son genre d'identification ? Dans quelles conditions cette attribution s'applique-t-elle (dans une simple identification par la personne trans' ou suite à un changement de sexe) ? C'est à ces questions que nous allons chercher à répondre.

3) De la transsexualité aux identités trans', un enjeu de société :

Les premiers enjeux concernant les personnes trans' étaient des enjeux médicaux. Dans son article, Macé (2010) nous explique que dès les premiers diagnostics de personnes transsexuelles, des conflits sont apparus entre la psychiatrie et la psychanalyse. La première défendait que la transsexualité était une forme grave de perversion et de dégénérescence héréditaire (Krafft-Ebing, [1886] 1950), tandis que la seconde la considérait comme un délire du déni d'homosexualité permettant au sujet homosexuel de se persuader qu'il était hétérosexuel (Freud, [1911] 2001 ; Castel, 2003).

Puis les médecins endocrinologues ont apporté une vision naturaliste basée sur l'effet des hormones sur le cerveau lors du développement embryonnaire, appelée sexologie. Ils créèrent la distinction entre travestis et transsexuels à partir de l'identification de genre, les

premiers étant des personnes considérant leur genre comme étant le même que leur sexe et les seconds étant celles se considérant dans un corps différent de leur genre (Benjamin, 1966).

Malgré ces différences de points de vue, les médecins et les psychologues s'accordaient pour dire que la thérapie devait permettre la mise en accord du sexe et du genre pour que les transsexuels aient une vie sociale normale. Ainsi les sexologues américains ont développé les thérapies de réassignation sexuelle, non sans contestation des psychanalystes qui les qualifieront de "collaboration avec la psychose" (Castel, 2003). Ces thérapies ont eu très rapidement une bonne renommée chez les personnes transsexuelles de par les effets spectaculaires des traitements hormono-chirurgicaux prescrits.

Ainsi, en France la psychiatrisation s'est mise en place dans les années 1970 pour encadrer les demandes de changement de sexe. Puis en 1982, il y a eu la mise en place d'un protocole médical de réassignation sexuelle, en partie par le professeur Kuss R. dans le but de différencier les "vrais" des "faux" transsexuels et aider les "vrais" (Alessandrin, 2014). Cette différenciation s'appuie sur un diagnostic psychologique d'un trouble de l'identité sexuelle qui, selon les critères du DSM IV, comprend :

- A- Une identification forte et persistante à l'autre sexe (hors bénéfice culturel).
- B- Un sentiment persistant d'inconfort vis-à-vis de son sexe ou un sentiment d'inadéquation vis-à-vis du rôle correspondant.
- C- Une affection non concomitante d'une affection responsable d'un phénotype hermaphrodite.
- D- Une affection à l'origine d'une souffrance clinique significative ou altérant le fonctionnement social, professionnel ou d'autres domaines importants depuis une durée de 6 mois minimum. (DSM IV, 2004).

Cette domination médicale du diagnostic et de la définition de la transsexualité a amené la Cour de cassation à mettre en place le 25 Mars 1992 la jurisprudence CEDH n°13334/87 qui n'autorise le changement d'état civil de ces personnes que s'il y a "réalité du syndrome de transsexuel, un caractère irréversible des transformations de l'apparence et la recherche d'un juste équilibre entre des impératifs concurrents". Cette jurisprudence fut traduite par les juristes en la nécessité d'une reconnaissance médicale par un psychiatre d'un syndrome transsexuel, d'une opération de stérilisation pour assurer le caractère irréversible de la transformation et le suivi d'un protocole médical de réassignation sexuelle encadré par une équipe composée d'un psychiatre ou psychologue, d'un chirurgien et d'un endocrinologue. La plupart du temps cette équipe faisait partie de la Société Française d'Etude et de prise en

Charge du Transsexualisme (SoFECT), devenue en décembre 2017 la Société française d'Études et de prise en Charge de la Transidentité² (Villa, 2013).

Néanmoins, cette jurisprudence s'est trouvée être en désaccord avec deux résolutions de l'Assemblée parlementaire européenne. La première³ stipule, dans le point 16.11.2, que les personnes trans' peuvent avoir sur leurs papiers officiels leur genre d'identification sans avoir à subir de stérilisation ou de conversion sexuelle. La seconde résolution⁴ précise que lors de leur demande de reconnaissance juridique de leur genre, le droit à la vie privée et l'intégrité physique des personnes trans' ne sont pas respectées, ceci notamment aux travers des demandes de stérilisation, de divorce, d'un diagnostic de maladie mentale et de la demande d'un parcours médical, alors que ces droits sont censés être garantis.

Nous constatons donc une opposition de points de vue juridique entre la France et l'Union Européenne quant aux éléments nécessaires à la reconnaissance du genre des personnes trans'. D'un côté, un parcours médical est nécessaire pour que la personne soit reconnue selon son genre d'identification (France) et de l'autre la simple identification au genre suffit pour la reconnaissance de ce genre comme étant celui de la personne (Union Européenne). Cette opposition amena plusieurs personnes à demander justice devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme⁵, sans pour autant toujours obtenir gain de cause.

De plus, dans les années 1990 et 2000, les groupes militants LGBT+ se sont réappropriés la transsexualité en commençant par changer les dénominations qui y sont attachées pour se centrer plus sur l'aspect social du genre. C'est ainsi qu'est apparu le terme transgenre au début des années 2000, puis le terme transidentité vers la fin des années 2000 (Espineira, 2011). Iels⁶ ont ensuite dénoncé les conditions dans lesquelles iels étaient pris(e)s en charge car iels ne se considéraient pas malades et trouvaient stigmatisant cette qualification (Macé, 2010). De plus, pour pouvoir accéder aux thérapies hormono-chirurgicales, iels devaient être diagnostiqué(e)s transsexuel(le)s selon les critères du DSM, notamment le sentiment de mal-être d'une durée de 6 mois ou plus. Or les personnes transsexuelles n'en ressentent pas forcément un, ce qui accentue l'effet de stigmatisation par l'obligation médicale et juridique de se sentir mal pour pouvoir vivre leur genre comme elles le ressentent.

²

https://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_fran%C3%A7aise_d%27%C3%A9tudes_et_de_prise_en_charge_de_la_transidentit%C3%A9#cite_note-3-35

³ Résolution 1728 de 2010.

⁴ Résolution 2048 de 2015.

⁵ Requêtes Nos 79885/12, 52471/13 et 52596/13 de A. P., Garçon et Nicot c. France.

⁶ Iels : contraction du pronom "ils" et "elles" en langage inclusif.

Cette stigmatisation est accentuée par la stérilisation obligatoire qu'iels considèrent comme mutilante. Cette réappropriation de l'objet par les groupes militants et les différents mouvements qui suivirent (e.g campagne pour le changement d'état civil libre et gratuit du 16 mai 2016 ou "Le manifeste trans' : notre corps nous appartient" (Jihan Ferjani, Lalla Kowska, 2008)⁷) a permis la mise en place dans la Justice du XXIème siècle le 22 juin 2016 d'un amendement permettant un changement d'état civil simplifié pour les personnes trans'. En effet, depuis fin 2016 (date d'entrée en vigueur de cette loi) ces personnes n'ont plus à subir un diagnostic psychiatrique et une thérapie hormono-chirurgicale mais doivent apporter les preuves qu'elles sont connues dans leur quotidien par leur entourage privé et professionnel selon leur genre d'identification pour pouvoir changer de genre.

L'ensemble des conflits entourant les personnes trans', que ce soit dans les sphères professionnelles (médecine et justice) et citoyennes (milieux militants), fait du sujet social que sont les transidentités un sujet pertinent pour les représentations sociales (Moscovici, 1976 ; Clemence et al, 1994). En effet, cela soulève de nombreuses questions sur la façon dont des personnes françaises non concernées par les personnes trans' perçoivent les personnes trans', c'est-à-dire quelles représentations sociales elles élaborent à propos des personnes trans', notamment celles portant sur le genre de ces personnes. Il semblerait que leur genre soit représenté de façon variée selon le groupe social et selon les processus par lesquels ces personnes sont passées. Pour les médecins et les juristes, le genre d'identification est reconnu comme le "vrai" genre de la personne si celle-ci a suivi le parcours de réassignation sexuelle mais pour les militant(e)s LGBT+ la simple identification à un genre suffit pour que ce soit le "vrai" genre de la personne.

II- Problématique : quelles représentations sociales des personnes trans' ?

Dans la théorie de Moscovici (1976), les média jouent un rôle fondamental dans la construction des représentations sociales et ceci à travers trois types de communication qu'il a nommé diffusion, propagation et propagande. La diffusion consiste à médiatiser le nouvel objet de manière simplifiée mais proche des connaissances scientifiques de l'objet, à l'instar de la vulgarisation. La propagation consiste à fournir aux lecteur(ice)s des conseils d'attitudes vis-à-vis de l'objet, selon les valeurs morales du médium (la presse catholique pour la thèse de Moscovici). La propagande consiste à fournir aux lecteur(ice)s des stéréotypes à travers

⁷ <http://lmsi.net/spip.php?article678>

lesquels regarder le nouvel objet, ces stéréotypes étant modelés ici aussi selon les valeurs du médium.

Dans ce sens, les travaux d'Espineira (2013 ; 2014) portant sur la manière dont sont médiatisées les personnes trans' peuvent nous donner un aperçu des représentations sociales qui les concernent. Dans ces médiatisations, l'intérêt est surtout porté sur la sexualité des personnes trans' au travers du cabaret, de la pornographie et de la prostitution (Espineira 2013 ; 2014). Dans la prostitution, les personnes trans' sont associées au bois de Boulogne et aux travestis (Espineira, 2013). Il est aussi question de leur sexualité : leur sexe n'étant pas défini, les rapports sexuels qu'ils ont sont considérés comme hétérosexuels, ceci pour être en accord avec les bonnes mœurs (Espineira, 2014) et la norme hétérosexuelle. De plus, cette mise en avant des personnes trans' dans la prostitution se déroule durant les années SIDA. Les personnes trans', spécialement du bois de Boulogne, servent alors de bouc émissaire pour expliquer l'infection des "bonnes gens" tels que les "bons pères de famille" (Espineira, 2013). Dans la pornographie la figure des personnes trans' ("shemale" dans le domaine pornographique) est un fantasme aux charmes ambigus qui peut être dominatrice ou soumise, proie ou prédatrice (Espineira, 2014).

Cependant, la réappropriation par les associations militantes Trans' et LGBT+ de l'image de ces personnes, à la fin des années 1990/début des années 2000, a permis l'apparition d'émissions télévisées traitant des personnes trans' hors de ce champ de sexualisation (sur France 3 le 17/02/1996, exposée par Espineira, 2013) en parlant de la transsexualité et des personnes transgenres mais ce changement ne devient pas la norme. En effet, des émissions d'août 1996 sur France 3 et de juin 1999 sur M6 retombent dans les stéréotypes de sexualisation des personnes trans' (Espineira, 2013).

Ainsi, les représentations sociales véhiculées dans les médias des personnes trans' sont construites en opposition à l'image de la "bonne mère de famille" (Espineira, 2013), c'est-à-dire une femme docile dont la morale viendrait de sa pudeur et de sa sexualité à but procréatif au sein de l'union et du mariage. Cela montre également que les transitions principalement médiatisées sont les transitions MtF, contrairement aux transitions FtM. Ces représentations sociales médiatisées montrent les personnes trans' sous l'angle de leur sexualité et sous l'angle médical (Espineira, 2013 ; 2014), retirant toute personnalité aux individus (re)présentés et toute idée d'identification ou de ressenti de genre. De ce fait, les représentations sociales des personnes trans' présentes dans la population française peuvent être également centrées sur la

sexualité des personnes trans' et utiliser les définitions médicales (organes génitaux, hormones et diagnostics psychiatriques) comme référentiel pour déterminer le sexe et le genre des personnes trans' indépendamment de leur genre ressenti.

Cependant la réappropriation de l'image des personnes trans' par les associations LGBT+ et sa diffusion dans les médias ont pu changer les représentations sociales des personnes trans' dans la population française, en y incorporant les idées d'identité de genre, de ressenti et de parcours personnel.

De ce fait, grâce à la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1976) et aux représentations sociales véhiculées dans les médias (Espineira, 2013 ; 2014), il serait possible d'expliquer les mécanismes sous-jacents servant à l'intégration dans le sens commun du genre des personnes trans'. Cela permettrait également de savoir quels sont les éléments passés sous silence à leur propos et quels sont ceux qui sont gardés pour ancrer le genre des personnes trans' dans le sens commun. En outre, il serait aussi possible de déterminer si les représentations sociales du genre des personnes trans' s'ancrent sur les genres reconnus dans la population (homme et femme) et de quelle manière elles s'y ancrent, c'est-à-dire en maintenant la binarité femme/homme ou en créant de nouveaux genres.

L'ensemble des éléments que nous avons vu jusque-là nous permet de supposer que les représentations sociales du genre des personnes trans' s'ancrent dans un modèle binaire ayant pour référentiel l'aspect médical/biologique du sexe et l'irréversibilité qui accompagne la transformation corporelle des personnes trans'. De ce fait, nous postulons d'une part qu'une personne dont la transition consiste en un changement de prénom, de code vestimentaire et d'une demande de se faire genrer par son entourage selon son genre d'identification ("transition sociale"), entraînerait de la part des répondant(e)s une attribution genrée de la personne trans' dans le sens de son genre de naissance (attribué médicalement à la naissance) et non de son genre d'identification (lié au ressenti personnel de la personne). Nous postulons d'autre part qu'une personne dont le changement de prénom s'accompagne du suivi d'un traitement hormono-chirurgical de réassignation sexuelle ("transition médical") se ferait genrer selon son genre d'identification et ce malgré des résultats divergeant dans nos entretiens car n'en ayant pas fait passer suffisamment, leur contenu n'est pas statistiquement significatif.

Cela nous amène à formuler les hypothèses suivantes :

- Hypothèse 1 : une personne née femme s'identifiant homme sera reconnue comme étant un homme si elle s'est fait opérée chirurgicalement et a suivi un traitement hormonal (schéma de transition "médical") mais pas si elle porte des vêtements masculins, demande de se faire genrer au masculin et de se faire appeler par un prénom masculin (schéma de transition "social").
- Hypothèse 2 : une personne née homme s'identifiant femme sera reconnue comme étant une femme si elle s'est fait opérée chirurgicalement et a suivi un traitement hormonal (schéma de transition "médical") mais pas si elle porte des vêtements féminins, demande de se faire genrer au féminin et de se faire appeler par un prénom féminin (schéma de transition "social").

III- Méthodologie :

Cette recherche s'est faite auprès de la population française entre 25 et 35 ans. Elle s'est faite en deux étapes : la première était une étape d'exploration ayant pour but de vérifier certains points du cadre théorique ainsi que la légitimité de nos hypothèses ; la seconde partie était le questionnaire, son pré-test et sa passation, propre à nos hypothèses et à notre problématique.

1) La population de l'étude :

Pour cette étude, nous avons décidé d'interroger la population française comprise entre 25 et 35 ans, en respectant un quota d'hommes égal à celui de femmes. Nous avons choisi cette tranche d'âge pour sortir du cadre universitaire en ayant une population plus variée et représentative de la population française. De plus, prendre une marge de 10 ans permettait d'avoir un échantillon suffisamment large pour que les tests statistiques soient significatifs sans qu'il n'y ait le risque d'un impact générationnel sur les résultats de représentation sociale. Le choix arbitraire de 25-35 ans était dans la perspective que la proximité d'âge que nous aurions avec les participant(e)s faciliterait leur approche et l'échange.

2) Phase exploratoire :

Lors de cette étape, nous avons cherché à vérifier si les éléments présents dans les médias pour caractériser les personnes trans', notamment au travers de la prostitution et de la pornographie, avec une confusion entre le travestisme et la transidentité que l'on trouve dans les travaux d'Espineira (2013 ; 2014) se retrouvaient dans la population Française. Nous avons également cherché à savoir si cette population connaissait les termes liés aux personnes trans', tels que transsexuel(le), transgenre ou transidentité. Nous avons cherché à faire une première vérification de nos hypothèses selon lesquelles le genre des personnes trans' considéré par la population comme le "vrai" genre de la personne serait son genre assigné à la naissance et ceci à partir des travaux sur l'homme enceint (Fraïssé, 2012).

Pour cela, nous avons procédé à des entretiens exploratoires semi-directifs dans le but de laisser les interrogé(e)s développer leur pensée autour des différents thèmes du guide d'entretien (Rogers, 1961).

Le guide était constitué de quatre parties (cf. annexe 1) : la première consistait à demander aux questionné(e)s de donner les trois premiers termes qui leur venaient à l'esprit lorsque nous leur parlions de personnes trans'. Le but de cette partie était de savoir quels thèmes les personnes trans' évoquaient spontanément chez elleux⁸ et ainsi avoir un premier contact avec leurs représentations des personnes trans'. Cela permettait également de voir si les éléments mis en évidence par les travaux d'Espineira (2013 ; 2014) sur l'image des personnes trans' dans les médias étaient présents.

La deuxième partie consistait à connaître leurs définitions des termes se rapportant aux personnes trans'. Ces termes étaient : transsexuel(le), transgenre, transidentité et FtM/MtF. Le but de cette partie était de savoir si les personnes interrogées connaissaient ces termes et ainsi savoir si la population non militante LGBTQ+ se les étaient appropriés et si ce n'était pas le cas, voir comment iels construisaient les définitions, nous fournissant ainsi un nouvel aspect de leur représentation des personnes trans'.

La troisième partie consistait à savoir à quelles professions et/ou activités les interrogé(e)s liaient les personnes trans'. Cette étape avait pour but de voir si iels pensaient effectivement que les personnes trans' exerçaient plus particulièrement dans la pornographie et/ou la prostitution. Nous souhaitions ainsi vérifier si les éléments entourant les personnes trans' dans les médias, d'après les travaux d'Espineira (2013 ; 2014), se retrouvaient dans les

⁸ Elleux : contraction du pronom "elles" avec le pronom "eux" en langage inclusif.

représentations de ces personnes concernant les personnes trans' et par la même occasion étudier l'influence des médias sur ces représentations (Moscovici, 1976).

Enfin, la quatrième partie consistait à vérifier nos hypothèses basées sur les résultats sur l'homme enceint (Fraïssé, 2012) en demandant aux interrogé(e)s quel était pour eux le genre d'une personne trans', si c'était le genre qui lui était attribué à la naissance ou le genre auquel cette personne s'identifiait.

Nous avons fait passer un entretien à une femme de 34 ans et un entretien à un homme de 30 ans. Il en est ressorti à travers une série d'éléments que les thèmes liés aux personnes trans' mis en évidence par les travaux d'Espineira (2013 ; 2014) n'étaient pas évoqués spontanément mais pouvaient survenir lors de la troisième partie du guide notamment le thème de la prostitution.

Néanmoins, lors d'un entretien, le rôle des médias dans les représentations est apparu, pour dire qu'ils n'informaient pas assez la population sur les personnes trans'. Ce fait dérangeait l'interrogée pour qui une meilleure connaissance de ces personnes et de leurs attentes dans un échange social permettrait, selon elle, de plus facilement communiquer avec eux sans "mettre les pieds dans le plat".

Lors de l'évocation spontanée (première partie du guide), les thèmes entourant la dissociation entre corps et esprit sont apparus dès le début des entretiens, ainsi que la différence entre l'identité officielle et l'identité officieuse. Le thème du mal-être des personnes trans' est également apparu, un mal-être lié au fait d'être perdu(e) par rapport à son identité.

Lors de la demande de définition, les personnes interrogées ont été capables de donner une définition pour chaque terme, excepté FtM/MtF car il ne leur évoquait rien. Pour les termes transsexuel(le) et transgenre, les définitions étaient proches de celles que l'on peut trouver sur des sites militants (e.g outrans : <https://outrans.org/>). Pour le terme transidentité, les définitions données par les interviewé(e)s sont différentes de celles proposées par les sites militants⁹ et divergent d'un(e) interviewé(e) à l'autre. Dans un cas, cela a été défini comme étant l'adéquation entre le corps et l'esprit, c'est-à-dire que le corps s'accorde au genre

⁹ *Terme permettant de mettre l'accent sur l'identité sociale plutôt que sur la sexualité. On l'utilise en général au pluriel pour souligner la diversité des identités et des parcours. De la même manière on préférera parler des personnes trans plutôt que de transsexuel·e·s/transgenres/transidentitaires, ce qui permet d'être le plus inclusif possible. (<https://outrans.org/>)*

d'identification (M1, 30), alors que dans l'autre cela a été défini comme étant le nom pathologique des personnes trans' (F1, 30).

En revanche, nos hypothèses sur le genre attribué à une personne trans' ont été réfutées lors de ces entretiens. En effet, les interviewé(e)s considèrent le genre d'identification de la personne comme étant son genre.

Ainsi cette phase exploratoire nous a permis de constater que les thèmes mis en évidence par les travaux d'Espineira (2013 ; 2014) n'apparaissent pas spontanément chez les personnes interrogées mais ils peuvent survenir au cours d'un échange lors du discours de l'interrogé(e). De plus, il y a une certaine connaissance sur les personnes trans', notamment sur la dissociation corps/esprit, même si ces personnes ne se sont pas appropriées tous les termes du milieu militant LGBT+.

D'après ces entretiens, nous pourrions nous dire que la population française de 25-35 ans considère le genre d'identification des personnes trans' comme étant leur "vrai" genre, ce qui contredirait nos premières hypothèses liées à nos lectures théoriques. Toutefois cet échantillon étant trop petit, ces résultats ne peuvent être considérés comme représentatifs des représentations sociales de la population française de 25-35 ans, c'est pour cela que la phase quasi-expérimentale de cette recherche était nécessaire et que nous avons conservé l'hypothèse que le genre reconnu comme étant le "vrai" genre de la personne serait son genre attribué à la naissance, sauf en cas de traitement hormono-chirurgical.

3) Phase quasi-expérimentale :

Pour la suite de cette étude, nous avons utilisé un protocole quasi-expérimental. Celui-ci commence par la présentation d'un personnage faisant sa transition au travers d'un scénario. Nous avons élaboré trois types de scénarii :

Le premier est un scénario "évasif" où la transition est évoquée et ne comprenant comme seule information que le changement de prénom du personnage. Ce scénario est la condition contrôle car les participant(e)s n'ont aucune information sur la forme de la transition et sont donc à même de l'imaginer comme iels le désirent, fournissant un résultat provenant de leur représentation d'une transition.

Le second est un scénario "social" dans lequel la transition est présentée comme étant un changement de style vestimentaire du personnage dans un style correspondant à son

genre d'identification (sans préciser de quels vêtements il est constitué) et une demande du personnage de se faire genrer selon son genre d'identification.

Le troisième est un scénario "médical" dans lequel la transition du personnage est présentée au travers d'un traitement hormonal et d'opérations chirurgicales (sans préciser lesquelles).

Ces deux derniers scénarii correspondent à nos conditions expérimentales. Ils ont pour but de séparer deux aspects de la transition, l'aspect social et l'aspect biologique (au travers du scénario "médical"), pour voir quel genre sera attribué au personnage par le/la participant(e) : genre assigné à la naissance ou genre d'identification et savoir quelle condition favorise quelle attribution de genre (c.f hypothèses).

De plus, chaque scénario existe dans les deux sens de transition, c'est-à-dire femme vers homme (FtM) et homme vers femme (MtF). Ainsi, nous avons deux variables : le sens de la transition avec deux modalités (FtM et MtF) et le type de scénario avec trois modalités (évasif, social et médical), ce qui nous donne un total de six situations possibles :

	Évasif	Social	Médical
FtM	FtM évasif	FtM social	FtM médical
MtF	MtF évasif	MtF social	MtF médical

Ainsi, selon les hypothèses présentées ci-dessus à la fin de notre partie théorique, nous ne devrions obtenir une attribution genrée selon le genre d'identification que dans la condition scénarii "médicaux".

De ce fait, les hypothèses opérationnelles sont :

- Hypothèse 1 : en condition scénario "évasif" FtM et MtF, le genre attribué au personnage sera son genre assigné à la naissance (féminin pour FtM, et masculin pour MtF)
- Hypothèse 2 : en condition scénario "social" FtM et MtF, le genre attribué au personnage sera également son genre assigné à la naissance (identique à l'hypothèse 1)
- Hypothèse 3 : en condition "médical" FtM et MtF, le genre attribué au personnage sera son genre d'identification (masculin pour FtM et féminin pour MtF)

Suite à la présentation du scénario, le protocole se sépare en deux parties. La première cherche à étudier la représentation sociale du genre des personnes trans' à l'aide de la version abrégée de l'adaptation française de l'inventaire des rôles sexués de Bem établie par Gana (2001). Cette échelle permet une mesure indirecte de l'attribution genrée (féminin, masculin, androgyne ou indifférencié), les réponses orientant volontairement (par normativité et/ou désirabilité sociale) vers un genre par le/la participant(e) seront ainsi évitées. De plus, l'échelle neutre de cet inventaire (initialement utilisée dans le but de mesurer la désirabilité sociale du/de la participant(e)) est ici utilisée comme échelle d'attitude car son nombre équivalent d'items mélioratifs et péjoratifs nous permet de savoir si le/la participant(e) a une vision positive ou négative du personnage.

La seconde partie cherche à étudier la représentation sociale de la transition au travers des étapes considérées comme "obligatoires" par la population interrogée pour que la transition soit réussie. Autrement dit, nous voulions déterminer s'il y a une hiérarchisation de ces étapes et de ce fait s'il est possible d'établir une échelle de Guttman (1950) à partir de ces items. Cette méthode est adéquate car elle permet d'explorer un univers d'idées telles que les représentations sociales, en isolant les éléments qui la structurent (Laurens et Moscovici, 2003). Dans cette partie, les participant(e)s ne peuvent répondre que par "oui" ou "non" car ce qui nous intéresse, c'est ce qui est "obligatoire" pour elleux. De ce fait, tout élément considéré comme optionnel correspond à une réponse négative. De cette manière, l'analyse des réponses des questionné(e)s nous permettra de voir dans quel ordre s'emboîtent les items proposés et donc comment se structure la représentation sociale de la transition.

Cette partie commence par une question portant sur la réussite de la transition, puis une suite d'items correspondant au changement de prénom, au changement d'état civil, la prise d'un traitement hormonal, une opération chirurgicale sur la poitrine, une opération chirurgicale sur l'appareil génital et l'allure du genre d'identification.

Enfin, le talon sociologique de ce protocole se constituait de l'âge du/de la questionné(e), son sexe (M, F ou "autre" avec une demande de précision), son orientation sexuelle (hétérosexuel(le), homosexuel(le) ou "autre" avec une demande de précision), sa profession, son niveau d'étude et son implication militante mesurée au travers d'une échelle allant de 1 à 7, 1 correspondant à une implication faible et 7 à une implication forte.

Pour vérifier la fiabilité de ce protocole, nous avons élaboré un premier questionnaire servant de pré-test avant de faire notre questionnaire final.

4) Le pré-test :

Lors du pré-test, nous avons utilisé le protocole tel que présenté ci-dessus en ne présentant aux participant(e)s que la condition scénario "médical" dans les sens FtM et MtF. Pour la seconde partie du protocole, nous ne savions pas quel terme était le plus évocateur pour les items se rapportant aux traitements chirurgicaux. En effet, nous hésitions entre "opération" et "intervention". De ce fait, nous avons créé deux protocoles différents, l'un avec "opération du torse" et "opération de l'appareil génital", l'autre avec "intervention sur la poitrine" et "intervention sur l'appareil génital". Ce pré-test a été passé auprès de 28 personnes (13 femmes et 15 hommes) tout venant, âgées entre 25 et 35 ans.

Lors de la passation, nous avons remarqué que les participant(e)s comprenaient mal le terme "résolue" de l'échelle de Bem abrégée. Ainsi, lorsqu'ils nous demandaient sa signification, ce terme était remplacé par "déterminée". Nous avons donc remplacé le terme "résolue" par "déterminée" dans la version finale du questionnaire.

Un autre élément problématique de la passation était la mauvaise compréhension de la signification de la case "4", qui est la case de réponse neutre de l'échelle de Bem abrégée. La signification de cette case était précisée pour la version finale du questionnaire au travers de la dénomination "ni pas du tout d'accord, ni tout à fait d'accord".

Pour vérifier la fiabilité de l'adaptation française abrégée de l'inventaire des rôles sexués de Bem sur notre population cible, nous avons appliqué un alpha de Cronbach à l'aide du logiciel de statistiques "R", ce qui donna un alpha de .88 pour le facteur "féminité", .73 pour le facteur "masculinité" et .80 pour le facteur "neutre". Ces facteurs étant tous significatifs ($p < .01$), l'échelle a donc été considérée comme fiable pour une application sur notre population cible.

Pour la seconde partie du protocole, il s'est avéré que le terme "intervention" était plus évocateur que le terme "opération" lors de la passation des questionnaires. De ce fait, nous avons décidé de garder les formulations avec le terme "intervention" dans la partie se référant aux traitements chirurgicaux pour les protocoles finaux.

Dans cette même partie, nous avons opté pour la répétition de l'injonction "il faut" devant chaque item d'étape de transition pour rappeler l'aspect obligatoire de l'étape car certain(e)s participant(e)s considéraient certaines étapes comme optionnelles. Il nous a donc semblé pertinent de rappeler cet aspect à chaque item.

Enfin, dans cette partie suite à la question de la réussite du changement, nous avons décidé d'ajouter une question portant sur la possibilité du changement. En effet, nos scénarii n'étant pas exhaustifs en terme d'étapes, ils ne sont peut-être pas complets pour le/la participant(e) et donc iels pourraient considérer le changement d'identité de genre possible même si le scénario qui lui a été présenté était selon lui/elle incomplet. Cela nous permettait de comparer entre les personnes considérant ce changement comme possible avec celles le considérant comme impossible, les étapes considérées comme "obligatoires" par les deux groupes.

Nous avons également vérifié si une hiérarchisation des étapes selon leur caractère obligatoire ou non était possible et s'il était possible d'en faire une échelle de Guttman. Pour cela nous avons agencé les items selon leur taux d'affirmation avant d'appliquer un coefficient d'irréductibilité. Nous avons obtenu un coefficient de .86 pour la condition MtF et de .92 pour la condition FtM. Même si ces coefficients sont suffisamment élevés pour valider cette échelle, notre échantillon est trop faible et le pré-test ne s'est fait que sur un scénario. Ainsi, nous avons préféré attendre les résultats du test pour conclure sur la mise en place d'une échelle de Guttman fiable (Laurens & Moscovici, 2003).

Enfin, la dernière modification de ce protocole qui nous a semblé pertinente était celle du talon sociologique en y ajoutant une question portant sur le fait de connaître pour le/la participant(e) une ou plusieurs personne(s) dans cette situation et quelle était la nature de cette relation. Cela pourrait nous permettre d'avoir un groupe dont les représentations seraient différentes du reste de l'échantillon.

Ainsi, notre protocole a été modifié pour être adapté à notre population et nous permettre d'analyser au mieux les résultats (cf. annexe 2).

5) La passation :

Le protocole final a été passé sous ses 6 formes auprès d'un ensemble de 120 personnes, âgées de 25 à 35 ans (moyenne=28,8 ans, e.t 3,7 ans), dans la ville de Brest. L'échantillon se compose de 60 femmes et de 60 hommes dispersé(e)s au sein des 6 protocoles, nous donnant 20 personnes (10 hommes et 10 femmes) par condition. Ces personnes ont été sélectionnées aléatoirement dans les rues de Brest.

6) Description de l'échantillon :

Nous avons eu dans notre échantillon des professions diversifiées. Dans ces professions, nous avons eu une majorité d'étudiant(e)s (17%), suivi de métiers sociaux (e.g éducateur(ric)e)s spécialisé(e)s, intervenant(e)s social) et de personnes sans emploi (10% pour les deux). Viennent ensuite des militaires, des travailleurs manuels (e.g menuisier, boulanger), des commerciaux (e.g vendeur(se), commercial) et des absences de réponses, chacun représentant 6% de notre échantillon. Ensuite, nous avons eu autant d'artistes (e.g graphistes, musiciens) que de personnes travaillant dans l'administration (e.g secrétaire, assistante administrative), ceci représentant respectivement 5% de mon échantillon. Puis nous avons eu 4,2% de scientifiques (e.g scientifique, chercheur(se)s). Ensuite nous avons eu 3,33% de personnes travaillant en bibliothèque (e.g bibliothécaire, agent de médiathèque) et d'employé(e)s. Puis nous avons eu 2,5% d'informaticiens, de médecins et d'ingénieur(e)s. Ensuite nous avons eu 1,7% de statisticien(ne)s, de cadres (e.g manager, responsable de magasin), de chefs de projets et de fonctionnaires. Enfin, 5% d'autres professions (e.g mère au foyer, architecte).

Le niveau d'étude de cet échantillon se constitue d'une majorité, à 27,5%, de personnes ayant un Bac+5, suivi de 21,60% de personnes ayant un Bac. Ensuite, nous avons 20% de cet échantillon qui a un Bac+3 ; puis 8,3% de personnes ayant un Bac+2 ; 4,2% de personnes ayant un Bac+8 ; 2,5% de personnes ayant soit un BTS, soit un Bac+9, soit un Bac +6. Ensuite, nous avons 1,7% de nos participant(e)s qui ont soit un Bac+4, soit un Bac+10, soit un CAP ou le brevet. Puis, nous avons une personne avec le DECF (diplôme d'étude comptable et financière). Enfin, nous avons 3,33% de non réponse.

Pour ce qui est de leur orientation sexuelle, nous avons une proportion majoritaire d'hétérosexuel(le)s (92%) et une minorité d'orientations sexuelles différentes (pansexuel(le)s, bisexuel(le)s et homosexuel(le)s) ou ne la connaissant pas.

Leur moyenne de militantisme, à partir de notre échelle allant de 1 à 7 avec 1= faible militantisme et 7= fort militantisme, est de 2,92 (e.t 1,97), ce qui fait que nous sommes en présence d'un échantillon faiblement militant.

Enfin, 46 personnes de cet échantillon connaissent des personnes trans', dont les relations les plus fréquentes sont "simple connaissance" et "ami(e)" avec 18 personnes chacune, suivie de "collègue de travail" avec 5 personnes.

Nous avons donc eu un échantillon diversifié, que ce soit en terme de profession ou de niveau d'étude, avec un niveau de militantisme faible. De plus, presque la moitié de cet échantillon connaît une ou plusieurs personne(s) trans'.

IV- Résultats et analyses :

Nous constatons que dans l'ensemble des situations (tous scénarii confondus) et pour l'ensemble des sujets (tous sujets confondus), le score moyen de féminité attribué est de 4,29 (e.t 0,73), celui de masculinité est de 4,40 (e.t 0,71) et le score neutre est de 4,51 (e.t 0,63) (cf. tableau 1). Pour savoir s'il y a un effet des variables indépendantes "type de scénario", "sens de transition" (FtM ou MtF), "sexe du/de la participant(e)", "implication militante", "connaissance d'une personne trans' " et "type de connaissance" sur ces scores, nous avons procédé à des analyses de variance. De plus, les résultats que nous avons obtenus sont tous au-dessus de la neutralité (score de 4) tout en étant proche. De ce fait, pour savoir s'ils sont significatifs par rapport à ce score 4, nous avons procédé à des tests de Student suite à ces Anovas.

Tableau 1 : statistiques descriptives

	masculinité	féminité	neutre	âge	implication militante
n	120	120	120	120	120
Absences	0	0	0	0	0
Moyenne	4,407	4,292	4,513	28,8	2,925
Ecart-type	0,716	0,735	0,637	3,7	1,975
Minimum	1	1	2,22	25	1
Maximum	6,44	6,66	6	35	7

1) Vérification de l'effet des scénarii et de certaines variables sociologiques :

Nous avons procédé à des analyses de variances (Anovas) à 6 VI : "type de scénario" ; "sens de transition" (FtM ou MtF) ; "sexe du/de la participant(e)" ; "implication militante" ; "connaissance d'une personne trans" et "type de connaissance" (simple connaissance, collègue de travail, ami(e), conjoint(e), et/ou autre) pour savoir lesquelles de ces variables avaient un effet pour chacun des scores (féminité, masculinité et neutre).

L'Anova des scores de féminité et des scores de masculinité montre que seule la variable "connaissance d'une personne trans" a un effet significatif sur les résultats observés, ce qui signifie que les personnes connaissant des personnes trans' attribuent en moyenne des scores de féminité et des scores de masculinité supérieurs aux personnes n'en connaissant pas (c.f tableau 2).

Tableau 2 : Anova des scores de féminité et de masculinité

score	Variable	Modalité	m	e.t	F	ddl	p
féminité	connaissance d'une personne trans'	Oui	4,3	0,85	12,76	2	0,05
		non	4,29	0,66			
masculinité	connaissance d'une personne trans'	Oui	4,43	0,74	29,3	2	0,01
		non	4,39	0,7			

En revanche, concernant l'Anova des scores neutres qui sert à mesurer l'attitude positive ou négative du/de la participant(e) vis-à-vis d'une personne trans', nous observons différents effets. Il y a d'abord un effet simple de la variable "sexe du/de la participant(e)", ce qui signifie que les femmes (m= 4,6 ; e.t 0,6) ont une attitude plus positive que les hommes (m= 4,43 ; e.t 0,67) vis-à-vis des personnes trans' (c.f Tableau 3).

Il y a également deux interactions : la première entre "sexe du/de la participant(e)" et "type de connaissance", ce qui signifie que les femmes ont une attitude plus positive que les hommes vis-à-vis des personnes trans' et ce quelle que soit leur relation avec la/les personne(s) trans' qu'ils connaissent (c.f Tableau 4). La seconde interaction est présente entre "sens de transition" et "type de connaissance", ce qui signifie qu'une attitude plus positive vis-à-vis des personnes trans' se dégage lorsque les participant(e)s sont en présence d'un scénario de transition MtF qu'en présence d'un scénario de transition FtM et ce quelque soit leur relation avec la/les personne(s) trans' qu'ils connaissent (c.f Tableau 5).

Tableau 3 : Anova des scores neutres, effet simple du sexe du/de la participant(e)

score	modalité	m	e.t	F	ddl	p
neutre	femme	4,6	0,6	11,93	1	0,05
	homme	4,43	0,67			

Tableau 4 : Anova des scores neutres, effet d'interaction sexe du/de la participant(e) X type de connaissance

score	Modalité	m	e.t	F	ddl	p
neutre	femme X amie	4,76	0,8	9,77	2	0,05
	femme X collègue de travail	5,37	0,06			
	femme X simple connaissance	4,48	0,54			
	homme X amie	4,11	0,85			
	homme X collègue de travail	4,66	0,5			
	homme X simple connaissance	4,48	0,65			

Tableau 5 : Anova des scores neutres, effet d'interaction sens de transition X type de connaissance

score	Modalité	m	e.t	F	ddl	p
neutre	FtM X amie	4,56	0,87	10,5	2	0,05
	FtM X collègue de travail	4,7	0,57			
	FtM X simple connaissance	4,3	0,63			
	MtF X amie	4,71	0,79			
	MtF X collègue de travail	4,6	0,57			
	MtF X simple connaissance	4,93	0,56			

Ces analyses de variance montrent donc que l'hypothèse que nous avons posée sur l'effet du type de scénario ("évasif", "social" ou "médical") se trouve infirmée. En effet, selon nos hypothèses les scores de genre devaient être celui de naissance pour les scénarii "évasif" et "social" et celui d'identification pour les scénarii "médicaux". Or l'effet du type de scénario n'est pas significatif ni pour les scores de masculinité $F(2, 44)=2,78$; $p=0,17$, ni pour les scores de féminité $(2, 44)=1,31$; $p=0,36$, ni pour les scores neutres $F(2, 44)=6,17$; $p=0,06$.

Suite à ces analyses, nous avons procédé à l'analyse de l'attribution de genre aux personnes trans', en prenant en compte les variables indépendantes ayant un effet sur chacun des scores obtenus d'après les Anovas.

2) Attribution de genre aux personnes trans' :

Nous avons ensuite examiné les attributions de genre aux personnes trans' selon les scores de masculinité et de féminité (Bem, 1974). Si le score de féminité est significativement supérieur à la moyenne de l'échelle alors le genre attribué est un genre féminin, de même pour le score de masculinité reflétant un genre masculin. Si ces deux scores sont significativement inférieurs à la moyenne de l'échelle ou égaux à cette dernière, nous sommes en présence d'un genre indifférencié. Enfin, si le score de féminité et le score de masculinité sont tous les deux significativement supérieurs de la moyenne de l'échelle, il est possible que nous soyons en présence d'un score d'androgynie. Pour confirmer cela, c'est-à-dire savoir si les scores de féminité et de masculinité sont équivalents ou différents, nous devons procéder à une comparaison de la moyenne du score de féminité à la moyenne du score de masculinité. S'ils sont différents, le score le plus élevé détermine le profil genre (e.g si féminité=6 et masculinité=5, alors nous sommes en présence d'un score féminin). En revanche, si ces scores sont équivalents alors nous sommes en présence d'un profil androgyne.

Pour commencer, nous avons procédé à la passation du test de Student d'indépendance sur les scores de féminité et de masculinité, pour savoir si ces scores différaient de la moyenne de l'échelle (m=4) en prenant en compte la connaissance ou non de personne trans' pour savoir quel genre (masculin, féminin, androgyne ou indifférencié) sera attribué selon quelle modalité (connaissance ou non connaissance de personne trans').

Tableau 6 : scores de féminité et de masculinité selon la connaissance d'une personne trans

connaissance d'une personne trans'	Scores	m	e.t	t	ddl	p
Oui	féminité	4,3	0,85	2,38	45	<0,05
	masculinité	4,43	0,74	3,92	45	<0,001
non	féminité	4,29	0,66	3,76	73	<0,001
	masculinité	4,39	0,7	4,81	73	<0,001

Lorsque les questionné(e)s connaissent une ou des personne(s) trans', les scores moyens de féminité et de masculinité sont significativement différents de la moyenne de l'échelle (4) (c.f tableau 4). Ensuite, le résultat de la comparaison entre le score de masculinité et de féminité n'est pas significatif ($t(45)=0,9$; $p=0,34$). De ce fait le résultat obtenu est un score d'androgynie.

Lorsque les questionné(e)s ne connaissent pas de personne trans', les scores moyens de féminité et de masculinité sont significativement différents de la moyenne de l'échelle (4) (c.f tableau 4). Ensuite, le résultat du test-t apparié comparant le score de masculinité avec celui de féminité n'est pas significatif ($t(73)=0,98$; $p=0,33$). De ce fait nous obtenons un score d'androgynie.

À partir de ces tests, nous constatons que notre hypothèse selon laquelle le genre attribué au personnage trans' serait principalement son genre de naissance est infirmée. En effet, le genre attribué aux personnages trans' se trouve être un genre androgyne et ceci que les participant(e)s connaissent ou non une ou plusieurs personne(s) trans'.

3) Attitude vis-à-vis des personnes trans' :

Tout d'abord nous constatons que les scores neutres que nous avons utilisés pour évaluer l'attitude positive ou négative à l'égard des personnes trans' ne diffèrent pas de la moyenne de l'échelle (4) et ce quel que soit le sexe du/de la participant(e).

Tableau 7 : attitude selon le sexe du/de la participante

Sexe du/de la participant(e)	m	e.t	t	ddl	p
Femme	4,6	0,6	7,75	59	<0,001
Homme	4,43	0,67	4,96	59	<0,001

Il apparaît donc que l'attitude de notre échantillon vis-à-vis du personnage trans' est plutôt positive.

Nous avons procédé à la passation de test-t d'indépendance pour comparer les scores neutres à la moyenne de l'échelle ($m=4$) selon le "sexe du/de la participant(e)" ; l'interaction du "sexe du/de la participant(e)" avec le "type de connaissance" et l'interaction du "sens de transition" en interaction avec le "type de connaissance" pour savoir quelle était l'attitude des participant(e)s vis-à-vis des personnes trans' selon les différentes modalités de ces variables.

Les tests de Student selon le sexe des participant(e)s nous donnent une attitude positive significative à la fois chez les femmes et chez les hommes.

Les test-t selon le "sexe du/de la participant(e)" en interaction avec le "type de connaissance" nous indique une attitude positive chez les femmes lorsque leur relation avec la personne trans' est de type amicale, "simple connaissance" ou "collègue de travail".

Nous observons au contraire chez les hommes une attitude neutre lorsque leur relation avec la personne trans' est de type amicale ou "simple connaissance" mais une attitude positive lorsque cette relation est professionnelle.

Ainsi nous constatons que pour ce qui est de l'interaction entre le "sexe du/de la participant(e)" avec le "type de connaissance", les femmes ont une attitude plutôt positive vis-à-vis du personnage trans' quelle que soit leur relation avec la personne trans' de leur entourage, tandis que pour les hommes leur attitude vis-à-vis du personnage trans' n'est positive que dans le cadre de connaissances professionnelles (c.f tableau 5).

Tableau 8 : attitude selon l'interaction "type de connaissance" X "sexe du/de la participante"

Type de connaissance	Sexe du/de la participant(e)	m	e.t	t	ddl	p
collègue de travail	Femme	5,37	0,06	37,27	2	<0,001
	Homme	4,66	0,5	3,24	5	0,05
ami(e)	Femme	4,76	0,8	3,17	10	0,01
	Homme	4,11	0,85	1,8	9	n.s
simple connaissance	Femme	4,48	0,54	3,34	13	0,01
	Homme	4,48	0,65	0,4	5	n.s

Enfin, les tests de Student explorant l'interaction entre le "sens de transition" et le "type de connaissance" nous indiquent pour le sens femme vers homme (FtM) une attitude principalement neutre que ce soit en cas d'amitié, de "collègue de travail" ou de "simple connaissance".

Dans le sens homme vers femme (MtF), nous obtenons une attitude positive que ce soit dans le cas d'une relation amicale, professionnelle ou une "simple connaissance".

Cela signifie que dans l'interaction entre le "sens de transition" et le "type de connaissance", nous constatons que l'attitude vis-à-vis du personnage trans' est plutôt positive seulement dans les cas où le sens de transition est le sens homme vers femme (c.f tableau 6).

Tableau 9 : l'attitude selon l'interaction "type de relation" X "sens de transition"

Type de relation	Sens de transition	m	e.t	t	ddl	p
ami(e)	FtM	4,56	0,87	2,13	10	n.s
	MtF	4,71	0,79	2,48	9	0,05
simple connaissance	FtM	4,3	0,63	1,75	12	n.s
	MtF	4,6	0,56	2,84	7	0,05
collègue de travail	FtM	4,7	0,57	2,12	2	n.s
	MtF	4,93	0,57	2,97	9	0,05

À partir de l'ensemble de ces résultats nous constatons que l'attitude de notre échantillon vis-à-vis du personnage trans' est plutôt positive. Dans certaines conditions, cette attitude peut être neutre, comme pour les hommes ayant des ami(e)s ou de simples connaissances trans' dans leur entourage ou encore comme pour les scénarii FtM en connaissant des personnes trans' mais elle n'est jamais négative.

4) Constitution de l'androgynie :

Comme nous l'avons vu, le genre attribué aux personnages trans' dans les différentes conditions est androgyne, c'est-à-dire à la fois masculin et féminin. Cette attribution genrée nous a amené à nous questionner sur la constitution de cette androgynie pour savoir quelle était la représentation sociale des personnes trans' selon l'échantillon. Pour ce faire, nous avons dans un premier temps isolé les items ayant des scores significatifs à notre échelle et dans un second temps, nous avons croisé cette information avec leur fréquence d'apparition dans l'ensemble de nos résultats.

4-1 les scores significatifs :

Pour déterminer les items que l'échantillon considère comme représentatifs (moyenne à l'item supérieur à 4) et non représentatifs (moyenne à l'item inférieur à 4) des personnes trans', nous avons comparé les résultats obtenus à chaque item de cette échelle à la valeur moyenne de l'échelle (m=4) en utilisant un test de Student d'indépendance. Nous avons fait cette analyse dans chaque scénarii et ceci en prenant en compte un potentiel effet du sexe du/de la participant(e) et sa connaissance ou non connaissance d'une personne trans'.

Les items considérés comme représentatifs des personnes trans' par l'échantillon quels que soient les scénarii sont : "prête à prendre des risques" ; "forte personnalité" ; "énergique" ;

"digne de confiance" ; "déterminée" ; "consciencieuse" ; "compréhensive" ; "chaleureuse" ; "compatissante" ; "douce" ; "va vers les autres" ; "affectueuse" ; "tendre" et "compétitive".

Les items considérés comme non représentatifs sont : "inefficace" ; "fantaisiste" ; "comédienne" ; "vaniteuse" ; "agit en chef" ; "empressée d'alléger la peine d'autrui" ; "dominatrice" ; "autoritaire" ; "a des aptitudes au commandement" ; "lunatique" ; "imprévisible" et "grave".

Nous avons retiré de cette liste les items "fantaisiste" et "grave" car ces items ont pu être interprétés de différentes manières par les questionné(e)s, leur donnant des sens différents de nos attentes. En effet, nous pensions "fantaisiste" dans le sens de "créative" et il a pu être interprété comme un synonyme de "lunatique", de même que "grave" a pu être interprété dans le sens de "dérangée psychologiquement" alors que nous le pensions dans le sens de "sérieuse". C'est pourquoi nous les avons retiré afin d'être au plus proche de la représentation sociale que les questionné(e)s ont des personnes trans'.

4-2 les fréquences d'apparition :

Nous avons regardé les fréquences d'apparition de ces items aux travers des différents types de scénarii. Autrement dit, nous avons comptabilisé le nombre de fois où les items significativement différents de la moyenne de l'échelle, sont présents sur tous les scénarii, dans le but de ne garder que les items communs à l'ensemble de l'échantillon. C'est la raison pour laquelle nous avons retiré de ces fréquences les items spécifiques à une modalité des variables (e.g "homme"). Les items supprimés sont :

- "inefficace" pour la condition FtM évasif car elle dépendait de la variable "connaissance d'une personne trans" ;
- "vaniteuse" pour la condition FtM évasif car elle dépendait des variables "sexe du/de la participant(e)" et "connaissance d'une personne trans" ;
- "dominatrice" pour la condition FtM évasif car elle dépendait de la variable "connaissance d'une personne trans" ;
- "autoritaire" pour la condition FtM évasif car elle dépendait de la variable "connaissance d'une personne trans" ;
- "a des aptitudes au commandement" pour la condition FtM évasif car elle dépendait de la variable connaissance d'une personne trans" ;

- "lunatique" pour la condition FtM social car elle dépendait des variables "sexe du/de la participant(e)" et "connaissance d'une personne trans".

4-3 Synthèse : une représentation de l'androgynie

Ainsi, le croisement entre les scores à l'échelle avec la fréquence d'apparition nous permet d'obtenir, dans l'ordre décroissant de fréquence, pour les items représentatifs des personnes trans' : "prête à prendre des risques"; "forte personnalité"; "déterminée"; "compréhensive"; "énergique"; "digne de confiance"; "affectueuse"; "chaleureuse"; "va vers les autres" ; "douce"; "compatissante" et "compétitive".

Pour les items non représentatifs des personnes trans' nous obtenons : "comédienne"; "inefficace"; "vaniteuse"; "agit en chef"; "dominatrice"; "empressée d'alléger la peine d'autrui"; "autoritaire"; "lunatique" et "imprévisible".

Tableau 10 : la représentation sociale des personnes trans'

	Représentatif d'une personne trans'	Non représentatif d'une personne trans'
>50%	Prêt à prendre des risques (100 %)	Comédienne (100%)
	Forte personnalité (83 %)	Inefficace (83%)
	Déterminée (83%)	Vaniteuse (66%)
	Compréhensive (83%)	Agit en chef (66%)
	Energique (66%)	Dominatrice (66%)
	Digne de confiance (66%)	
≤ 50%	Affectueuse (50%)	Empressée d'alléger la peine d'autrui (50%)
	Chaleureuse (33%)	Autoritaire (50%)
	Va vers les autres (33%)	Lunatique (33%)
	Douce (33%)	Imprévisible (16%)
	Compatissante (16%)	
	Compétitive (16%)	

5) Représentation sociale de la transition :

Enfin, la deuxième partie de notre protocole se constituait de questions portant sur les étapes considérées comme obligatoires par les questionné(e)s pour que le changement désiré par les personnages trans' soit atteint. Nous l'avons élaboré sous le format d'une échelle de Guttman (Guttman, 1950).

Dans un premier temps, nous avons fait une Anova pour voir s'il y avait un effet des scénarii sur les réponses données. Il s'avère que les scénarii n'ont pas d'effet sur les réponses données pour le prénom, pour l'état civil, pour le traitement hormonal, pour l'intervention sur la poitrine, pour l'intervention sur l'appareil génital et pour l'allure (c.f tableau 7).

Tableau 11 : L'effet du type de scénario sur les items de l'échelle de Guttman

	F	ddl	p
Prénom	0,91	5	0,48
Etat civil	0,37	5	0
Traitement hormonal	0,78	5	0,56
Intervention sur la poitrine	0,45	5	0,81
Intervention sur l'appareil génital	0,16	5	0,98
Allure du genre d'identification	0,03	5	0,97

Puis nous avons recherché une hiérarchisation dans les réponses des participant(e)s sur la totalité des réponses obtenues. Cette analyse nous a donné l'ordre suivant : état civil, prénom, traitement hormonal, allure du genre d'identification, intervention sur l'appareil génital et intervention sur la poitrine. Le calcul du coefficient d'irréductibilité nous donne une irréductibilité à 92%. Ce résultat nous permet d'affirmer que cette hiérarchisation est fiable car nous pouvons considérer à partir de 85% que l'approximation de l'échelle est efficiente (Laurens et Moscovici, 2003).

Ces résultats nous indiquent donc bien qu'une structure hiérarchique semble sous-jacente dans la façon de se représenter la transition.

V- Synthèse et discussion :

1) Synthèse sur les résultats :

Le but de cette recherche était de savoir quelles étaient les représentations sociales du genre des personnes trans' dans la population française de 25-35 ans à l'aide d'un questionnaire présentant des personnages dans différentes situations de transition en utilisant la version abrégée de l'adaptation française de l'inventaire des rôles sexués de Bem (Gana, 2001). Elle avait également pour but de savoir quelles étaient les représentations sociales de la transition, notamment ses étapes "obligatoires" et ainsi voir s'il y a chez la population interrogée une hiérarchisation de ces étapes.

Comme nous l'avons vu, nos hypothèses se trouvent infirmées. En effet, d'après nos analyses de variances, il n'y a pas d'effet du type de transition (scénarii "évasif", "social" ou "médical") sur le genre attribué aux personnes trans' par la population interrogée. De plus, le genre attribué aux personnages trans' est un genre androgyne et ceci que les questionné(e)s connaissent ou ne connaissent pas de personne trans'. Toutefois, il est intéressant de noter que les personnes en connaissant semblent scorer cette androgynie de façon plus forte que celles n'en connaissant pas.

En outre, l'attitude vis-à-vis des personnes trans' est plutôt positive quel que soit le sexe du/de la participant(e) mais les femmes semblent en avoir une plus forte que celle des hommes. Parmi ces derniers, ceux connaissant des personnes trans' ne semblent avoir une attitude positive que dans le cas d'une relation professionnelle. Ils présentent une attitude neutre lorsque cette relation est amicale ou est une simple connaissance, tandis que les femmes connaissant des personnes trans' semblent avoir une attitude positive vis-à-vis des personnes trans' quelle que soit leur type de relation.

Nous pouvons remarquer également une probable hiérarchisation de cette attitude selon le type de relation et ceci quel que soit le sexe du/de la participant(e). En effet les scores pour les relations professionnelles sont supérieurs à ceux pour les relations amicales, eux-mêmes supérieurs aux scores des relations de simples connaissances. Nous pouvons donc supposer que le cadre de connaissance d'une personne trans' influe sur l'attitude que les personnes auront vis-à-vis des personnes trans'.

Il y a également un effet du sens de transition en interaction avec le type de connaissance. En effet, dans les situations de transition FtM, l'attitude est neutre quel que soit le type de relation que les personnes interrogées ont avec des personnes trans'. En revanche, dans les situations de transition MtF, l'attitude est positive pour toutes les formes de relation que les questionné(e)s ont avec les personnes trans'.

Nous pouvons supposer que ces résultats proviennent du fait que la simple présentation d'une situation de transition ne suffit pas pour s'imaginer les caractéristiques personnologiques d'un personnage. Nous pouvons également supposer que l'inventaire des rôles sexués de Bem n'était pas forcément adapté à la situation. En effet, à l'origine cet inventaire a été élaboré plutôt dans un but d'auto-évaluation et nous l'avons employé dans cette étude dans un cadre d'hétéro-évaluation afin d'opérationnaliser la caractérisation du genre des personnages présentés. Cependant les personnes connaissent moins bien un

personnage présenté en maximum 5 lignes qu'elles-mêmes, ce qui a pu les empêcher de répondre de manière approfondie au questionnaire.

Néanmoins, en nous intéressant à la composition de cette androgynie, nous avons pu constater que les personnes trans' étaient socialement représentées comme étant des personnes prêtes à prendre des risques, déterminées, énergiques avec une forte personnalité. Elles sont donc socialement représentées comme étant des personnes motivées qui savent ce qu'elles veulent mais sans être vantardes à ce sujet.

Dans leurs rapports sociaux, ce sont des personnes socialement représentées comme étant compréhensives, dignes de confiance, affectueuses, chaleureuses, douces, qui vont vers les autres et qui sont compatissantes. Elles sont donc socialement représentées comme étant des personnes sur lesquelles on peut compter et dont la compagnie est réconfortante, même si elles ne sont pas empressées d'alléger la peine d'autrui.

Elles ne sont pas socialement représentées comme étant des personnes agissant en chef, dominatrices et autoritaires. Elles sont donc socialement représentées comme étant des personnes ne cherchant pas le commandement et n'ayant pas les caractéristiques inhérentes à son exercice.

Nous voulions également savoir quelles étaient dans la représentation sociale de la population les étapes importantes de la transition et par la même occasion connaître les éléments structurants de la représentation sociale de la transition à l'aide d'une échelle de Guttman. Notre principal modèle, qui était implicite, pour construire notre échelle était le parcours de la SoFECT qui commence par une reconnaissance d'un trouble psychologique (se manifestant au travers d'un changement de prénom, de code vestimentaire, de comportement...), suivi d'un traitement hormonal puis d'une intervention sur la poitrine et enfin d'une intervention sur l'appareil génital.

Finalement ce modèle de parcours n'est pas celui qui correspond à la représentation sociale d'une transition qu'a la population interrogée. En effet, cette représentation sociale considère que l'état civil et le prénom, correspondant au genre d'identification, sont importants, tandis que la partie chirurgicale (intervention sur la poitrine et intervention sur l'appareil génital) est souvent considérée comme optionnelle.

Cette partie de l'étude nous a permis de mettre au point une échelle de Guttman en 6 points (état civil, prénom, traitement hormonal, allure du genre d'identification, intervention sur l'appareil génital et intervention sur la poitrine) nous permettant d'avoir un score nous

donnant une idée des éléments structurant la représentation sociale de la transition d'un(e) questionné(e).

2) Discussion :

Cette étude nous a donc permis de voir quel était le genre attribué à une personne trans' sous le seul angle de sa transition. Cependant, cet angle peut être insuffisant pour attribuer un genre car il ne fournit pas aux participant(e)s suffisamment d'information sur ses goûts et sa personnalité pour pouvoir lui attribuer des caractéristiques psychologiques.

De plus, nous avons vu que le type de connaissance d'une personne trans' en interaction avec le sens de transition influence les réponses fournies aux items neutres. Nous pouvons supposer que le sens de transition des personnes trans' que ces participant(e)s connaissent a pu jouer un rôle dans leur représentation du personnage qui leur était proposé dans les scénarii. Le sens de transition de la personne trans' connue par les participant(e)s peut entrer en interaction avec le sens de transition du personnage, par superposition de la représentation sociale du/de la participant(e) de ce qu'est une personne trans' (constituée à partir de la personne trans' qu'ils connaissent) sur le personnage qui lui est présenté et ainsi influencer leurs réponses.

Dans l'ensemble de nos scénarii, nous avons présenté les personnages comme s'identifiant depuis *toujours* à leur genre d'identification, ce qui a pu orienter les réponses des participant(e)s en laissant penser que nos personnages sont consistants. De ce fait, les participant(e)s ne se les représentent pas comme étant "comédiennes", "lunatiques" ou "imprévisibles", comme peuvent le laisser penser nos résultats. Cet élément nous empêche donc d'affirmer avec certitude que cette représentation sociale des personnes trans' comme étant des personnes consistantes vient des personnes interrogées et non de notre protocole.

3) Conclusion :

Cette étude est exploratoire, car elle est une des premières études de psychologie sociale portant sur les représentations sociales des personnes trans'. De ce fait, elle présente certaines limites que nous avons exposées ci-dessus. Ainsi, pour une recherche ultérieure reprenant ce sujet, il pourrait être intéressant d'étoffer les profils des personnages en leur donnant des loisirs, des rapports sociaux, des mises en situations plus complexes où ils auraient autant d'attributs stéréotypiquement masculins que d'attributs stéréotypiquement

féminins (en contrôlant la puissance stéréotypique des attributs). Cet étoffement permettrait de donner du corps au personnage et de voir quels seraient les attributs gardés pour genrer les personnages et quels sont ceux qui seraient supprimés. Nous aurions ainsi une vision plus détaillée du mécanisme d'objectivation sous-jacent à cette attribution de genre.

Dans cette même description du personnage, il pourrait être intéressant de faire varier la période de ressenti d'appartenance à un genre différent de son genre de naissance, c'est-à-dire au lieu de dire que cette personne s'est *toujours* sentie de ce genre, nous pourrions ne pas donner de période ou une période courte avec par exemple *depuis peu*. Cette variation nous permettrait de savoir si la représentation sociale des personnes trans' comme des personnes consistantes est due à notre protocole ou si elle est bel et bien présente dans la population interrogée.

Enfin, un élément qui serait intéressant d'étoffer également la variable "connaissance d'une personne trans'". En effet, comme nous l'avons vu, cette variable a un effet sur les réponses données. Il pourrait être intéressant de faire des groupes équilibrés contenant autant de questionné(e)s connaissant des personnes trans' que de questionné(e)s n'en connaissant pas. Il est également possible que le sens de transition de la personne que l'interrogé(e) connaisse influe sur ses réponses. De ce fait, nous supposons qu'il pourrait être utile de relever cette information en plus de la forme de relation.

En conclusion, le genre attribué aux personnes trans' par l'échantillon est un genre androgyne et l'attitude qui s'en dégage vis-à-vis des personnes trans' est une attitude plutôt positive. Les personnes trans' sont perçues comme étant des personnes motivées et sympathiques mais pas comme des personnes dirigeantes ou vantardes. La représentation sociale de la transition se structure principalement autour de l'état civil et du prénom.

Mais les modifications exposées plus haut, avec sûrement d'autres, nous permettraient d'avoir une vision plus juste des représentations sociales (du genre) des personnes trans' par des personnes de 25-35 ans en France que celle que nous avons eu dans cette étude avec des représentations sociales plus diversifiées. La mise en place d'études constituées d'interactions sociales (e.g jeux ou discussions non conflictuel(le)s) entre la population de cette étude avec des personnes trans' pourrait nous permettre d'avoir un résultat ne reposant pas uniquement sur l'imagination des participant(e)s de ce qu'est une personne trans' et de son genre (ceci à partir de différents moyens de communication et d'informations sur les personnes trans' et/ou de connaissance d'une ou plusieurs personne(s) trans') mais reposant sur une personne existante avec toute sa complexité, ce qu'aucun scénario ne pourrait décrire.

Bibliographie :

Abric, J.C (2011). *Pratiques sociales et représentations* (1e éd.). Paris : Presse Universitaire de France.

Assemblée parlementaire européenne (2010). Résolution 1728 : Discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Repéré à <http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-FR.asp?fileid=17853>

Assemblée parlementaire européenne (2015). Résolution 2048 : La discrimination à l'encontre des personnes transgenres en Europe. Repéré à <http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-FR.asp?fileid=21736>

Code Civil français (2016). Article 61-5 de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 - art. 56 : De la modification du sexe à l'état civil. Repéré à <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.docidTexte=LEGITEXT000006070721&iArticle=LEGIARTI000033437637>

Alessandrin, A. (2012). « Le transsexualisme : une catégorie nosographique obsolète », *Santé Publique*, 3(24), p. 263-268.

Benjamin, H. (1966). *The Transsexual Phenomenon*. New York : Julian Press.

Bem, S., L. (1974). The measurement of psychological androgyny. *Journal of consulting and clinical psychology*, 42(2), p.155-162.

Castel, P.-H. (2003). *La Métamorphose impensable. Essai sur le transsexualisme et l'identité personnelle*. Paris : Gallimard.

Chatard, A. et al. (2005). Domination masculine et identité de genre. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 3(67-68), 113-123.

Clémence, A., Doise, W., & Lorenzi-Cioldi, F. (1994). Prises de position et principes organisateurs des représentations sociales. In C. Guimelli (Ed.), *Structures et transformations des représentations sociales* (pp. 119–152). Paris : Delachaux et Niestlé.

Espineira, K. (2011). Transidentité : de la théorie à la politique. Une métamorphose culturelle entre pragmatisme et transcendance , *L'information psychiatrique* 4 (87), p. 279-282. DOI 10.3917/inpsy.8704.0279

Espineira, K. (2013). Transidentités et média(tion)s : Le Bois de Boulogne : mythification de la prostitution des trans'. Armand-Colin. *Geographie des Homophobies*, Armand-Colin, pp.57-69, Recherches, 978-2-200-28551-7. <halshs-00876874>

Espineira, K. (2014). La sexualité des sujets transgenres et transsexuels saisie par les médias , *Hermès*, 69(2) , p. 105-109.

Ferjani, J., Kowska, L. (2008). Le manifeste trans' : notre corps nous appartient. *Nouvelles questions féministes*, 27(1), p.151-153. DOI : 10.3917/nqf.271.0151

Fraïssé, C. (2012). De la résistance des genres à la résistance aux genres. Analyse de commentaires d'internautes à propos de l'homme enceint-e. *Cahiers de psychologie politique*, (21). Repéré à <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2146>

Freud, S., (2001). *Le Président Schreber*. Paris : puf.

Fédération LGBT (2016). Le changement d'état civil libre et gratuit : une nécessité vitale !. repéré à <http://federation-lgbt.org/le-changement-de769tat-civil-libre-et-gratuit--une-ne769cessite769-vitale>

Gana, K., Alouche, J. et Beaugrand, C. (2001). Le rôle de la sexuation psychique dans la participation des hommes mariés aux tâches domestiques. *Revue internationale de psychologie sociale*, 14 (1), p.151-164.

Guttman, L., (1950). The basis for scalogram analysis. In S. A. Stouffer (ed.), *Measurement and Prediction*. New York : Wiley

Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales* (1e éd.). Paris : Presse Universitaire de France.

Krafft-Ebing, R. von (1950). *Psychopathia sexualis, Étude médicolégale avec recherches spéciales sur l'inversion sexuelle*. Paris : Payot.

Laurens, S., S. Moscovici. 2003. Construction des échelles, in S. Moscovici & F. Buschini (eds), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF.

Macé, E. (2010). Ce que les normes de genre font au corps / Ce que le corps trans fait aux normes de genre. *Sociologie*,4(1), 497-515. doi : 10.3917/socio.004.0497

Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: Presses Universitaires de France.

Parsons, T. 1964. "Family structure and the socialization of the child ", dans T. Parsons et R.F. Bales (sous la direction de), *Family, Socialization and Interaction Process*, p. 35-1333.. London : Routledge et Kegan Paul.

Parsons, T. ; Bales, R.F. (1964). *Family, Socialization and Interaction Process*. London : Routledge et Kegan Paul.

Poescl, G. (2003). « Inégalités sexuelles dans la mémoire collective et représentations des différences entre les sexes », *Connexions* 2003/2 (no80),p. 105-124. DOI : 10.3917/cnx.080.0105

Strong, E.K. (1943). *Vocational Interests of Men and Women*. Stanford, Ca. Stanford : University Press

Terman, L.M ; Miles, C.C. (1936). *Sex and Personality : Studies in Masculinity and Femininity*. New York : McGraw Hill.

Vialla, F. (2013). La transidentité une jurisprudence en "équilibre instable". *Médecine & Droit*, p.105-111. DOI : 10.1016/j.meddro.2013.05.001

Annexes :

Annexe 1, le guide d'entretien :

Guide d'entretien :

Cadre contractuel : Bonjour, je m'appelle Thomas Prieur, je suis en master à l'université de Brest et je réalise une étude sur les représentations sociales au sujet des personnes trans'.

J'aimerais savoir si vous pourriez m'accorder un entretien sur ce sujet, celui-ci durerait 45 minutes / une heure et il sera totalement anonyme et, si vous êtes d'accord, enregistré pour permettre son analyse.

Introduction : Bonjour, je vous remercie de m'avoir accordé cet entretien au sujet des personnes trans'. Comme prévu et avec votre accord, cet entretien sera enregistré, pour être analysé, et il sera totalement anonyme. Lors de cet entretien, ce qui m'intéresse c'est votre point de vue et votre expérience.

Si vous n'avez pas de question, nous pouvons commencer.

question de départ : Lorsque je vous parle de personnes trans', quels sont les trois premiers mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit ?

Et pour chaque mot et/ou expression produit(e) : Pouvez vous m'expliquer "XXX" ?

Thèmes et sous thèmes/relances :

1er thème : Les termes employés pour désigner les personnes trans' :

Je vais désormais vous demander votre avis au sujet de la définition de certains termes, mais sachez qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse et que seul compte votre avis.

-transsexuel(le) : Que signifie selon vous le terme transsexuel(le) ?

-transgenre : Que signifie selon vous le terme transgenre ?

-transidentité : Que signifie selon vous le terme transidentitaire ?

-FtM / MtF : Selon vous, y aurait il d'autres termes pouvant désigner les personnes trans' ? (exemples : FtM ou MtF)

2nd thème : Les milieux associés

Dans quelles activités ou professions voyez vous les personnes trans' ?

3ème thème : Le genre les définissant

Selon vous, une personne née homme et s'identifiant comme étant une femme, est elle un homme ou une femme ? Pourriez vous développer s'il vous plaît ? De même si cette personne change de sexe ? Pourriez vous développer s'il vous plaît ?

Talon sociologique :

sexe

âge

profession

niveau d'étude

sexualité

Annexe 2. le protocole du test (condition FtM médicale) :



Bonjour, ce questionnaire vous est proposé dans le cadre d'une recherche réalisée en Master 1 sciences humaines et sociales de l'Université de Bretagne Occidentale. Il vous prendra moins de 15 minutes. Merci de lire la présentation de la situation décrite ci-dessous, puis de répondre le plus spontanément possible aux questions posées. Nous tenons à vous préciser qu'il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses, seul votre avis personnel nous intéresse. Nous vous assurons que le recueil des informations est strictement anonyme et confidentiel.

Nous vous remercions pour votre participation.

Présentation de la situation :

Léa est née fille, mais elle s'est toujours sentie garçon. Au bout d'un certain temps, cette personne décide de faire sa transition. Elle suit un traitement hormonal, se fait opérer chirurgicalement pour que son corps soit celui d'un garçon, et se fait désormais appeler Kévin.

Voici une série d'affirmations concernant cette personne. Pour chacune d'entre elles veuillez indiquer à quel point vous êtes d'accord, ou non, en cochant la case correspondant à votre opinion.

C'est une personne qui ...	1 Pas du tout d'accord	2	3	4 Ni pas du tout d'accord, ni tout à fait d'accord	5	6	7 Tout à fait d'accord
... est empressée d'alléger la peine d'autrui							
... est comédienne							
... est déterminée							
... est sensible aux besoins des autres							

C'est une personne qui ...	1 Pas du tout d'accord	2	3	4 Ni pas du tout d'accord, ni tout à fait d'accord	5	6	7 Tout à fait d'accord
... est fantaisiste							
... est compatissante							
... est autoritaire							
... est dominatrice							
... est tendre							
... est grave							
... est affectueuse							
... a une forte personnalité							
... est chaleureuse							
... a des aptitudes au commandement							
... est imprévisible							
... est compréhensive							
... est inefficace							
... va vers les autres							
... est vaniteuse							
... agit en chef							
... est énergique							
... est lunatique							
... est digne de confiance							
... est compétitive							
... est douce							
... est consciencieuse							
... est prête à prendre des risques							

Pour les affirmations suivantes, veuillez cocher la case qui correspond à votre opinion :

Selon vous, le changement désiré par cette personne est-il atteint ou pas ?

Oui	Non
-----	-----

Selon vous, ce changement est-il possible ou pas ?

Oui	Non
-----	-----

Selon vous, pour que cette personne puisse changer :

- il faut qu'elle se fasse appeler par un prénom masculin

Oui	Non
-----	-----

- il faut qu'elle soit déclarée comme homme sur ses papiers officiels

Oui	Non
-----	-----

- il faut qu'elle suive un traitement hormonal

Oui	Non
-----	-----

- il faut qu'elle fasse une intervention sur la poitrine

Oui	Non
-----	-----

- il faut qu'elle fasse une intervention sur l'appareil génital

Oui	Non
-----	-----

- il faut qu'elle ait l'allure d'un garçon

Oui	Non
-----	-----

Talon sociologique :

1. Âge : ans

2. Sexe (entourez votre réponse) : M / F / autre (précisez) :

3. Orientation sexuelle (entourez votre réponse) : hétérosexuel(le) / homosexuel(le)

autre (précisez) :

4. Profession (précisez) :

5. Niveau d'étude (précisez) :

6. Connaissez-vous des personnes trans' ?

Oui	Non	Je ne sais pas
-----	-----	----------------

7. Si vous en connaissez, comment définiriez-vous votre relation avec cette/ces personnes ?

(Cochez la ou les cases correspondantes)

Simple connaissance	Collègue de travail	Ami(e)	Conjoint(e)	Autre
---------------------	---------------------	--------	-------------	-------

Si "Autre", merci de préciser si possible :

8. Quelle est votre implication militante (syndicat, parti politique, association...) ? Entourez le chiffre qui correspond à l'importance de votre implication :

Faible

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

 Forte

Merci de votre participation